



POLITIQUE D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Décembre 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Le groupe Ethias	3
Objectifs	3
Cadre réglementaire	4
DÉFINITION, IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES PARTIES PRENANTES	4
Définition des parties prenantes	4
Identification des parties prenantes	4
Engagement des parties prenantes	5
MODALITÉS D'ENGAGEMENT	6
GOUVERNANCE ET SUIVI	11
Champ d'application	11
Suivi et mise à jour	11
Ownership et matrice RACI	11

INTRODUCTION

La présente politique d'engagement des parties prenantes définit et formalise le cadre de référence dans lequel le groupe Ethias organise ses interactions avec ses parties prenantes internes et externes. Elle vise à assurer une approche cohérente, structurée, transparente et inclusive du dialogue, en lien avec les enjeux de durabilité identifiés par Ethias comme étant matériels pour le groupe et les attentes exprimées par les parties prenantes.

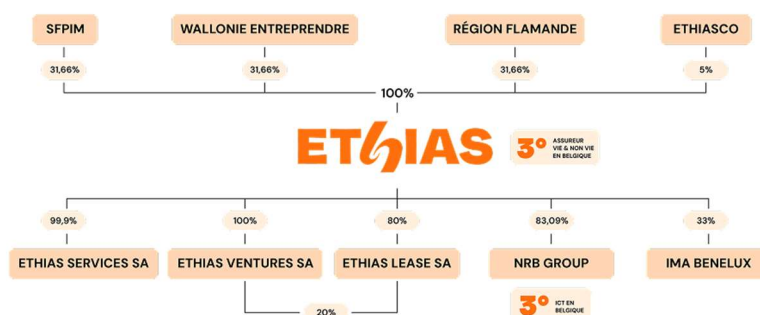
L'ensemble de cette démarche repose sur les principes directeurs suivants :

1. **Transparence** : publication claire des objectifs, modalités d'interaction et résultats issus du dialogue engagé ;
2. **Pertinence** : concentration des échanges sur les sujets matériels, en lien avec les activités du groupe et les attentes des parties concernées ;
3. **Écoute active** : valorisation des contributions formulées, dans une logique d'ouverture ;
4. **Dialogue constructif** : recherche de qualité et de continuité dans les interactions, dans un esprit d'amélioration continue.

LE GROUPE ETHIAS

Le groupe Ethias, acteur majeur de l'assurance et des services ICT, propose des solutions innovantes en matière de protection, de prévention, d'assistance, de leasing, de pension et de réassurance.

Bâti sur des valeurs de solidarité, de progrès social et environnemental, le groupe vise à marquer positivement la société par chacune de ses actions. Il a ainsi naturellement inscrit la durabilité au cœur de l'ensemble de ses activités.



OBJECTIFS

Ce document a pour objectifs de :

- Identifier les acteurs concernés par les démarches d'engagement ;
- Décrire les modalités d'interaction selon les types de parties prenantes ;
- Préciser la finalité de l'engagement des parties prenantes ;
- Assurer le suivi des contributions et leur prise en compte dans les processus internes.
- Encadrer la gouvernance et les responsabilités internes associées à ces démarches ;

L'engagement structuré des parties prenantes constitue un levier essentiel de l'approche Sustainability du groupe Ethias. Il permet de mieux comprendre les enjeux significatifs en matière de durabilité, d'identifier les

impacts, risques et opportunités associés, et d'enrichir les orientations stratégiques. Un dialogue avec les parties prenantes contribue à accroître la cohérence entre les ambitions stratégiques et les pratiques opérationnelles, en veillant à l'alignement avec les intérêts et préoccupations des parties prenantes concernées.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Pour se conformer à la directive CSRD, les entreprises doivent réaliser des évaluations approfondies de matérialité fondées sur le principe de double matérialité, qui consiste à identifier et évaluer à la fois la matérialité des impacts de l'entreprise sur l'environnement et la société (matérialité d'impact) et la matérialité financière des enjeux de durabilité susceptibles d'affecter leur performance et leur valeur (matérialité financière). Ces évaluations doivent intégrer l'engagement et les attentes des parties prenantes.

DÉFINITION, IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES PARTIES PRENANTES

DÉFINITION DES PARTIES PRENANTES

L'identification des parties prenantes constitue une étape essentielle pour assurer la pertinence et l'efficacité du dialogue.

Une partie prenante est définie comme toute personne ou tout groupe de personnes :

- Ayant un poids en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) sur les opérations et activités du groupe Ethias

Et/ou

- Etant influencé et/ou impacté par les opérations et activités du groupe Ethias en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Personnel – L'ensemble des salariés du groupe Ethias, toutes fonctions et niveaux hiérarchiques confondus. Le dialogue avec les employés renforce leur engagement, nourrit la culture d'entreprise et permet d'identifier les leviers d'amélioration continue.

Représentants du personnel – Instances représentatives du personnel impliquées dans le dialogue social et la concertation sur les conditions de travail, le bien-être, la santé, la sécurité, et les enjeux de durabilité. Un échange structuré avec ces parties prenantes contribue à un climat social de qualité et à l'anticipation des risques sociaux.

Dirigeants – Personne ou ensemble de personnes qui dirigent une filiale. Ce rôle est strictement encadré par les limites et compétences qui lui sont attribuées par les instances décisionnaires de l'entreprise.

Organes de gouvernance du groupe Ethias : Conseils d'administration et comités de direction des différentes entités du groupes, garants de la stratégie globale et de la prise de décision à long terme.

Fournisseurs – Entreprises ou organisations qui fournissent des biens, services ou ressources nécessaires aux activités du groupe.

Clients – Individus, entreprises ou organisations qui achètent ou utilisent les produits et services du groupe.

Entités investies – Sociétés dans lesquelles le groupe détient une participation financière ou stratégique.

Intermédiaires et analystes financiers – Institutions, professionnels ou opérateurs qui évaluent la performance, la solidité et les perspectives du groupe afin d'éclairer les décisions d'investissement et qui assurent un rôle d'interface dans les transactions ou les placements financiers d'Ethias SA.

Gestionnaires d'actifs – Sociétés de gestion mandatées pour administrer les portefeuilles d'investissement d'Ethias SA, en lien avec ses orientations stratégiques, y compris ses priorités en matière de durabilité. Le dialogue permet entre autres de s'assurer que les décisions d'investissement intègrent pleinement les critères ESG définis.

Investisseurs – Personnes physiques ou morales qui apportent des capitaux au groupe dans l'attente d'un rendement financier.

Actionnaires – Détenteurs d'actions du groupe et/ou de ses filiales, qui en sont copropriétaires et exercent des droits de vote et de contrôle.

Pouvoirs publics, régulateurs – Autorités locales, nationales ou internationales responsables de l'élaboration, de l'application et du contrôle des lois et réglementations applicables à l'entreprise.

Agence de notation – Organisme indépendant évaluant la performance et les risques d'une organisation, notamment en matière ESG, afin de fournir aux investisseurs une analyse objective et comparable.

Fédérations interprofessionnelles – Associations ou regroupements sectoriels qui représentent et défendent les intérêts communs d'une profession ou d'un secteur d'activité.

Philanthropie, ONG, sponsoring... – Ensemble d'acteurs externes entretenant une relation de collaboration avec le groupe, incluant les partenaires associatifs (ONG, fondations, amicales), culturels ou encore institutionnels (collectivités). Ces partenariats prennent des formes variées (philanthropie, sponsoring, co-développement de projets, partage de connaissance, etc.). Le dialogue avec ces parties prenantes permet de nourrir les engagements sociétaux du groupe, d'amplifier son impact et d'ancrer ses actions dans les écosystèmes territoriaux, sociaux et économiques.

Partenariats – Organisations, entreprises ou institutions avec lesquelles le groupe développe des projets ou initiatives communes.

Monde académique, réseaux professionnels... – Universités, centres de recherche, experts, associations ou réseaux d'échanges qui contribuent au développement des connaissances, des compétences et de l'innovation.

Pour les clients, les fournisseurs et les entités investies, une catégorisation interne en quatre groupes (A, B, C, D) est appliquée afin de refléter plus finement leur diversité et les différences dans leurs relations avec le Groupe. Cette classification permet d'adapter les modalités d'engagement en fonction de leur positionnement dans la matrice ci-après.

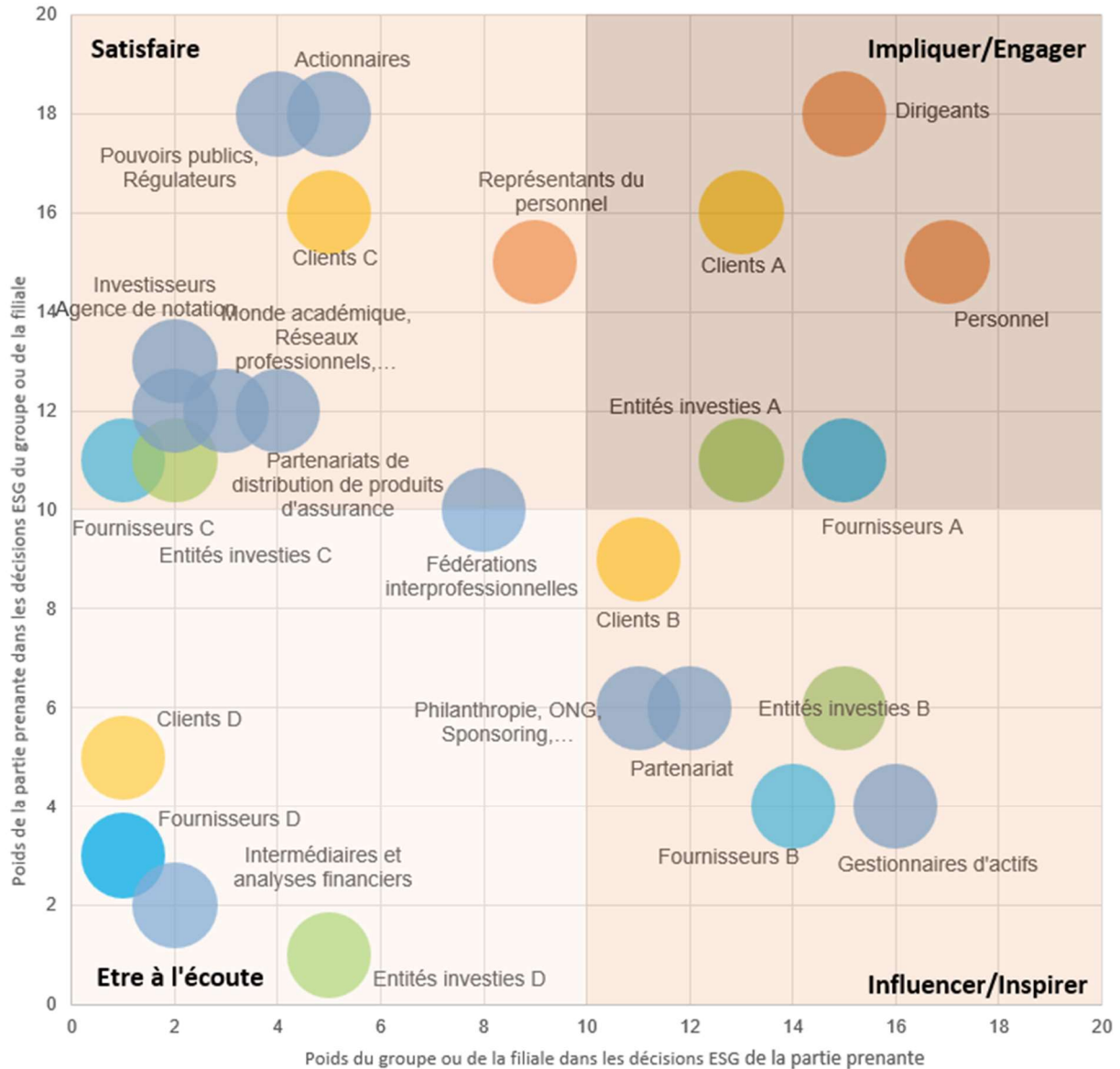
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

En fonction du niveau de relation entre la partie prenante et le groupe Ethias, Ethias se doit :

- **D'impliquer/engager** la partie prenante en instaurant une relation collaborative, transparente et durable. Cela passe par une écoute active, une co-construction d'objectifs, des dialogues réguliers, voire une gouvernance partagée.
- **Satisfaire** la partie prenante en répondant aux attentes légitimes de cette partie prenante tout en maîtrisant les conditions de la relation. Cela implique d'assurer un bon niveau de service, de qualité ou de conformité, mais sans mobiliser des ressources disproportionnées.
- **D'influencer/inspirer** la partie prenante en positionnant le groupe Ethias comme un acteur exemplaire, prescripteur ou moteur de bonnes pratiques. Même si la partie prenante n'est pas stratégique, elle peut être sensibilisée, formée ou inspirée à adopter des comportements responsables.

- **D'être à l'écoute** de la partie prenante en prêtant attention aux besoins et préoccupations des parties prenantes, même si leur influence est limitée. Cela permet d'anticiper les risques, d'assurer une image responsable et de rester connecté à son écosystème.

A noter que les groupes de parties prenantes avec lequel un dialogue est établi peut évoluer dans le temps, en fonction des thématiques traitées et du contexte.



MODALITÉS D'ENGAGEMENT

Les modalités d'engagement varient en fonction des parties prenantes concernées, des enjeux abordés et des objectifs poursuivis. Le groupe Ethias privilégie des approches adaptées à chaque catégorie de parties prenantes, allant de l'information à la collaboration active, selon le niveau d'implication requis.

Le tableau ci-dessous présente, de manière synthétique, les principaux canaux et formats d'engagement mis en place pour chaque type de partie prenante, leur finalité ainsi que la manière dont le groupe tient compte des résultats de l'engagement.

Partie prenante	Modalité d'engagement	Finalité	Manière dont le groupe tient compte des résultats de l'engagement
Personnel	• Enquête de satisfaction et d'engagement des collaborateurs • Formations dédiées sur les enjeux ESG • Communication et sensibilisation continue via intranet, conférences internes ou au travers de groupes de volontaires • Réseau de personnes de confiance • Système de santé et de sécurité au travail • Actions caritatives et sociétales • Représentation dans les organes sociaux • Intégration de l'ESG dans la culture managériale	• Impliquer et responsabiliser les collaborateurs dans la mise en œuvre concrète de la stratégie ESG, tout en les encourageant à être des acteurs engagés et actifs au sein de la société. • Recueillir les opinions du personnel et mieux comprendre leurs attentes concernant le fonctionnement interne de l'entreprise • Contribuer à un environnement de travail sain et durable et à l'établissement d'un climat de confiance • Prévenir les maladies professionnelles (santé physique et mentale des collaborateurs) • Sensibiliser le personnel aux enjeux ESG au sens large	• Prise en compte des enquêtes et retours internes pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'actions ESG et RH • Diffusion et mise en place de bonnes pratiques et initiatives internes pour renforcer l'adhésion collective aux enjeux ESG • Mise en place de procédures santé et sécurité (dont des canaux de communication formels et informels)
Représentants du personnel	• Consultation et partage d'informations sur les sujets ESG via les différents organes de dialogue social au niveau de l'entreprise : CE, CPPT, délégations syndicales. • Comité d'éthique Ethias SA	• Organiser la concertation entre les représentants de l'entreprise et les représentants du personnel • Informer sur les avancées de l'entreprise en matière d'ESG	• Entérinement des résultats de la concertation dans des accords sociaux • Anticipation des risques sociaux
Dirigeants	• Consultation, partage d'information et prise de décision via les réunions du Conseil d'administration (et ses comités spécialisés) et le Comité de direction	• Orienter la stratégie de durabilité d'Ethias • Assurer une gouvernance forte et alignée sur les enjeux ESG, intégrée à la stratégie globale de l'entreprise • Responsabiliser les dirigeants sur les performances et la gestion des risques ESG	• Adoption de plans stratégiques, de priorités d'investissements et d'objectifs opérationnels • Suivi des plans d'action et de la performance ESG de l'entreprise • Adoption de politiques en lien avec la durabilité

		Développer les compétences des dirigeants en matière de durabilité	Détermination d'une partie de la rémunération variable des dirigeants
Fournisseurs	- Processus de sélection et due diligence intégrant des critères ESG - Réunions périodiques, revues de performance, échanges bilatéraux sur les attentes ESG	- S'assurer que les fournisseurs respectent les exigences et répondent aux attentes ESG du groupe telles que définies dans la politique d'achats responsables - Encourager les fournisseurs à s'engager dans une démarche de transition - Privilégier, à offre équivalente, les fournisseurs démontrant la meilleure performance en termes ESG	- Suivi et monitoring du portefeuille de fournisseurs afin d'atteindre les objectifs ESG du groupe - Implication des fournisseurs dans les actions ESG organisées par le groupe et soutien du groupe dans les démarches ESG effectuées par le fournisseur - Respect de la politique d'achats responsables
Clients (B2B – B2C)	- Echanges via les bureaux régionaux ou les canaux digitaux / service client - Enquêtes de satisfaction auprès des clients B2C et B2B - Processus de gestion des plaintes - Dialogue bilatéral constant avec les clients B2B	- Renforcer l'accessibilité aux produits et services - Adapter les produits aux besoins des consommateurs et améliorer leur qualité - Améliorer la relation au client ainsi que son expérience - Consolider la relation commerciale et favoriser la confiance mutuelle	- Amélioration des produits existants et développement de nouveaux produits et services sur la base des retours clients et des ambitions ESG d'Ethias - Suivi des indicateurs de performance liés à la satisfaction - Renforcement de la prévention et du conseil auprès des clients Corporate - Adaptation des stratégies marketing
Entités investies	- Dialogue avec les émetteurs et suivi des indicateurs ESG - Engagement individuel (discussions ad hoc, échanges bilatéraux) ou collaboratif (initiatives Climate100+, Spring, Advance...) - Exercice du droit de vote lors des AG - Dialogue avec l'entreprise/fonds au sujet de l'impact sociétal qui sera généré à travers l'investissement d'Ethias dans le cas d'investissement à impact	- Acquérir une meilleure compréhension de la performance et du positionnement des entreprises sur des sujets ESG - S'assurer que les décisions d'investissement sont alignées avec les politiques d'investissement responsable d'Ethias - Contribuer à l'amélioration des pratiques et de la stratégie ESG des entreprises/fonds financés	- Orientation des décisions d'investissement - Alignement sur les standards et les pratiques en matière de durabilité - Suivi de la trajectoire de transition et des objectifs ESG du portefeuille - Alimentation du reporting annuel

		• Réduire les risques ESG et soutenir l'atteinte des objectifs de transition du portefeuille d'investissement • Dans le cadre des investissements à impact, s'assurer que l'investissement répond à sa définition d'impact et évaluer l'impact généré	
Intermédiaires financiers	• Processus de sélection et de due diligence incluant la vérification de la conformité réglementaire, des standards éthiques et des éventuelles controverses ESG • Suivi périodique de la relation	• S'assurer de collaborer avec des parties qui respectent les règles de marchés, répondent aux besoins d'intermédiation et opérationnels d'Ethias et ne sont pas liées à des controverses sévères en matière de durabilité	• Elaboration et mise en œuvre de mesures correctives en cas d'écart identifié
Gestionnaires d'actifs	• Processus de sélection et d'évaluation ESG lors de la mise en place du mandat de gestion • Processus d'évaluation annuel sous forme d'un dialogue actif (sur les pratiques de vote, d'engagement actionnarial, de transparence...)	• Collaborer avec des gestionnaires d'actifs alignés sur les principes d'investissements responsables d'Ethias • Respecter les mandats de gestion • Evaluer le critère ESG des mandats	• Adaptation de la gestion sur base de la politique d'investissement durable et responsable d'Ethias
Investisseurs	• Échanges et publication d'informations transparentes avant et après l'émission (framework, reporting d'allocation et d'impact) • Dialogue lors des roadshows ou présentations investisseurs pour répondre aux questions sur la méthodologie ESG	• Répondre aux engagements pris auprès des investisseurs et assurer la transparence et la crédibilité des émissions obligataires	• Publication de rapports post-émission détaillant l'allocation des fonds et les impacts mesurés
Actionnaires	• AG annuelle • Echanges directs lors de CA stratégiques et communication financière régulière	• Répondre aux engagements pris auprès des actionnaires et assurer la transparence sur la performance et la stratégie ESG	• Publication du rapport annuel
Pouvoirs publics, régulateurs	• Réunions de suivi des évolutions législatives et réglementaires	• Assurer la conformité aux exigences légales ESG applicables	• Intégration des exigences des pouvoirs publics dans les cadres et politiques internes, procédures et

	• Transmission d'informations réglementaires (reporting annuel) • Coopération lors de contrôles ou demandes des autorités	• Anticiper les évolutions réglementaires et adapter les cadres et politiques internes en conséquence	reporting ESG, plans de contrôle et mécanismes de gouvernance
Agences de notation	• Transmission d'informations et de données ESG et échanges avec les analystes dans le cadre des évaluations	• Obtenir une évaluation externe et indépendante de la performance ESG d'Ethias et l'améliorer d'année en année • Renforcer la transparence et la crédibilité de notre démarche ESG	• Identification et priorisation des axes d'amélioration sur base des retours des agences
Fédérations interprofessionnelles	• Participation à des groupes de travail sectoriels • Veille et échange d'expertise	• Rester à jour sur les meilleures pratiques du marché et renforcer l'expertise ESG ainsi que les standards sectoriels en matière de durabilité	• Alignement sur les standards et les pratiques en matière de durabilité
Philanthropie, ONG, sponsoring	• Évaluation ESG et processus de due diligence préalable • Participation à des projets communs ou événements liées aux causes soutenues	• Développer les compétences et renforcer l'impact positif du groupe sur la société, en favorisant les synergies avec la stratégie ESG	• Evaluation qualitative (via retour d'expérience) de l'impact généré par les soutiens financiers accordés
Partenariats	• Échanges bilatéraux via les équipes commerciales dans le cadre des revues de performance annuelles. • Participation à des appels d'offres où des critères ESG sont évalués.	• Comprendre les attentes ESG des partenaires stratégiques et y répondre de manière proactive.	• Amélioration continue de la stratégie et des indicateurs ESG
Monde académique, réseaux professionnels...	• Participation à des travaux scientifiques (centre de recherches, chaires universitaires, consortium...) et groupes de travail • Veille et échange d'expertise	• Contribuer au développement de la connaissance et avancées scientifiques en matière de durabilité • Rester à jour sur les meilleures pratiques et renforcer l'expertise ESG ainsi que les standards en matière de durabilité • Créer un réseau de partenaires actifs dans la transition	• Alignement sur les standards et les pratiques en matière de durabilité

GOUVERNANCE ET SUIVI

CHAMP D'APPLICATION

La présente politique d'engagement des parties prenantes s'applique à l'ensemble des filiales du groupe Ethias quelles que soient leur localisation ou leur activité. Elle constitue le cadre de référence commun en matière d'identification, de consultation et de dialogue avec les parties prenantes.

Le cas échéant, les filiales du groupe ayant déjà mis en place une politique ou des pratiques spécifiques relatives à l'engagement des parties prenantes sont tenues de les revoir afin d'assurer leur cohérence avec les principes, exigences et orientations définis dans la présente politique. Toute divergence ou adaptation locale devra être dûment justifiée et validée auprès du département Sustainability.

SUIVI ET MISE À JOUR

La politique fait l'objet d'un suivi régulier visant à en évaluer la pertinence et l'efficacité et à identifier les domaines d'amélioration.

Les progrès réalisés, les objectifs et les actions sont communiqués de manière transparente dans le rapport annuel et dans d'autres supports internes.

La politique est révisée périodiquement, au minimum tous les trois ans, ou plus fréquemment en cas d'évolution légale, organisationnelle ou stratégique.

OWNERSHIP ET MATRICE RACI

Les départements Sustainability du groupe Ethias, en collaboration avec les services concernés, sont chargés d'identifier les groupes de parties prenantes et de nommer des responsables pour chaque groupe. Ces responsables identifient à leur tour les parties prenantes spécifiques, en fonction des relations existantes et coordonnent l'engagement.

Périmètre	Thématique	Sous-thématique	Responsable	Accountable	Consulted	Informed
Groupe Ethias	Etablissement de la politique des parties prenantes		Sustainability Ethias SA+NRB	CD	Tous départements impliqués (dont entités du Groupe)	
Parties prenantes						
Ethias SA	Définition		Sustainability Ethias SA+NRB	Sustainability Ethias SA	Tous départements impliqués	
	Identification, engagement et modalités d'engagement	Personnel	HR	Sustainability Ethias SA		
		Représentants du personnel	HR	Sustainability Ethias SA		
		Dirigeants	HR	Sustainability Ethias SA		
		Fournisseurs	Procurement pour son périmètre d'achats	Sustainability Ethias SA		
		Clients	CXO	Sustainability		
		Entités investies	Asset Management Ethias Ventures	Sustainability Ethias SA		
		Intermédiaires et analyses financiers	Asset Management	Sustainability Ethias SA		
		Gestionnaires d'actifs	Asset Management	Sustainability Ethias SA		
		Investisseurs	Asset Management + Corporate Finance	Sustainability Ethias SA		
		Fédérations interprofessionnelles	Tous départements impliqués	Sustainability Ethias SA		
		Pouvoirs publics, Régulateurs	CEO, CFO, CILO	Sustainability Ethias SA		
		Agence de notation	CFO	Sustainability Ethias SA		
		Actionnaires	CEO	Sustainability Ethias SA		
		Philanthropie, ONG, Sponsoring,...	Sustainability	Sustainability Ethias SA		
		Partenariats	Tous départements impliqués	Sustainability Ethias SA		

		Monde académique, Réseaux professionnels,...		Sustainability Ethias SA		
Groupe NRB	Définition		Sustainability Ethias SA+NRB	Sustainability NRB		
	Identification, engagement et modalités d'engagement	Personnel	HR	Sustainability NRB		
		Représentants du personnel	HR	Sustainability NRB		
		Dirigeants	QRM	Sustainability NRB		
		Fournisseurs	Procurement pour son périmètre d'achats	Sustainability NRB		
		Clients	CCO	Sustainability NRB		
		Fédérations interprofessionnelles	Tous départements impliqués	Sustainability NRB		
		Pouvoirs publics, Régulateurs	CEO, CFO	Sustainability NRB		
		Partenariats	Tous départements impliqués	Sustainability NRB		
		Monde académique, Réseaux professionnels,...		Sustainability NRB		

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Ethias

voie Gisèle Halimi 10 – 4000 Liège

Tél. 04 220 31 11

Fax 04 249 63 10

info@ethias.be

ethias.be